

## Le Sahel nigérien en quête d'État non providentiel

Depuis la crise sahélienne de 2012 au Mali, consécutive à la tragique intervention militaire occidentale en Libye, il me revient sans cesse cet adage français «à quelque chose, malheur est bon». Cela rappelle également un verset du Coran (S2/V191) : «l'insécurité est pire que la guerre». Dans le même esprit, un proverbe bamanan-mandingue invite au règlement à l'amiable en ces termes : «*diya ma fen min ne, kele te o ban*» (là où l'amour a échoué, la haine ne réussira pas).

Entre la Méditerranée-Cimetière, le Sahara-Ressources fossiles et le Sahel anémié, depuis la côte Atlantique jusqu'au fleuve Niger (source et embouchure), l'accélération de la profonde crise de l'État colonial et post-colonial est en train de bouleverser tous les artifices institutionnels et juridiques qui font et défont les impuissances et pouvoirs actuels, qu'ils soient nationaux, régionaux ou internationaux. Cela se manifeste notamment à travers des élections contestées et des coups d'État militaires récurrents. La redéfinition de la légitimité des cadres juridiques «imposés» depuis plus d'un siècle semble être au cœur des enjeux d'un conflit multidimensionnel. Ce conflit met en opposition tous les segments de la société, avec, d'un côté, le terrorisme entretenu par de faux djihadistes et des extrémistes, et, de l'autre côté, une tendance, qu'il révèle, à la fragilisation de toute autorité centrale dans l'administration de ses membres et de ses référents périphériques.

**Hamidou Magassa**

CERNES  
Bamako, Mali

À l'échelle des familles, des communautés sédentaires et nomades, des entreprises de production et des lieux de culte, le même questionnement complexe se pose dans la quête non providentielle d'une stabilité à long terme qui préoccupe chaque actrice et acteur pour la maîtrise collective des biens publics et privés essentiels à la vie. Au plan institutionnel, ce questionnement se manifeste par une agitation bureaucratique constante visant à réécrire en permanence les lois et les nouvelles constitutions républicaines en raison de la gouvernance déficiente de l'État et des cités. Cette situation reflète un malaise généralisé dans la manière dont les règles et les dispositions législatives sont proclamées, car elles semblent déconnectées, tant sur le plan conceptuel que linguistique et culturel, du vécu des populations confrontées aux défis contemporains du bien-être.

Ces tentatives de réforme, qu'elles émanent des autorités publiques ou des citoyens, finissent malheureusement par se transformer en une quête obsessionnelle et improdutive d'une vraie fausse monnaie, le franc des Colonies françaises d'Afrique (FCFA), au sein du pré-

carré métropolitain le moins développé du monde, à savoir le Sahel. Pourtant, pendant plus de neuf cents ans, cet espace d'Afrique de l'Ouest a été le berceau de brillantes civilisations noires islamisées, de processus de construction d'empires décentralisés, de royaumes, et de la formation originale d'États convoités. Malheureusement, l'existence de ces entités historiques est souvent occultée et ignorée dans les analyses et les approches méthodologiques post-coloniales concernant la sécurité des personnes et des biens.

Cependant, ce passé, bien qu'oublié et parfois rejeté, entretient des liens et référents souterrains et parfois manifestes, avec de fortes dynamiques socioculturelles locales. Ces liens et référents sont périodiquement invoqués par le biais de mouvements identitaires qui s'opposent vigoureusement au modèle actuel de l'ordre public, qui a été imposé de manière coercitive depuis l'époque de la colonisation des terres, des terroirs et des territoires. En l'absence du monopole de l'usage légitime de la violence par l'État sur son territoire, les pseudo-djihadistes prennent en otage les populations locales, rasant des villages, menacent les habitants et les forcent à collaborer ou à adhérer à leur projet d'instauration de la charia. La question qui se pose est la suivante : de quel type d'État ont besoin le Niger et le Sahel pour véritablement servir les populations qu'ils sont censés représenter, au lieu de les exploiter comme une source intarissable de revenus ?

L'illusion d'une rente étatique finit invariablement par entraîner la ruine matérielle et morale du bénéficiaire usurpateur, ainsi que la désolation de ses principaux utilisateurs internes et externes. En l'absence de perspectives claires pour résoudre les crises récurrentes, les mouvements de rébellion, qu'ils soient séparatistes ou religieux, exploitent habilement les nombreuses communautés rurales marginalisées par l'État post-colonial — les laissés-pour-compte de l'État post-colonial extraverti —, qui se concentre principalement sur les zones urbaines. En général, ceux qui sont considérés comme des citoyens du pays soi-disant indépendant sont principalement les habitants des villes, en particulier de la capitale. Environ 80 pour cent de la population est touchée par cette vision à court terme de l'espace-temps national. Cette présence artificielle et l'absence effective de l'État dans la gestion équitable du territoire et de ses ressources naturelles et humaines encouragent toutes les tentations radicales visant à remplacer l'arbitrage nécessaire pour réguler les ordres et les désordres générés par la société elle-même, depuis le niveau stratégique des familles jusqu'aux chefferies de villages et de campements.

Dans ce contexte général morose, le recours excessif aux coups d'État militaires découle de l'épuisement des solutions politiques proposées pour résoudre les défis socio-économiques bien connus, mais insuffisamment analysés et traités, à la satisfaction des besoins des communautés. Parmi ces préoccupations, nous pouvons en dénombrer sept principales :

- 1) la bonne gouvernance et la sécurité,
- 2) la réconciliation nationale,

- 3) le développement socioéconomique,
- 4) l'éducation et la formation des ressources humaines,
- 5) le chômage des jeunes,
- 6) l'équité des genres, et
- 7) la gestion harmonieuse de la diversité socioculturelle.

Où trouver des réponses à ces questions de fond et de fonds, sinon dans le capital socioculturel? Les populations du Sahel savent habilement naviguer entre diverses trajectoires socioprofessionnelles, des projets migratoires internes et externes, ainsi qu'une triple référence juridique : les droits (in)égaux institués par les hommes, les droits égalitaires institués par les hommes, et le droit divin et/ou ancestral.

Dans le domaine du savoir, du vivre, et du mourir ensemble, l'émergence de structures institutionnelles, à la fois concurrentes et complémentaires, peut parfois conférer aux mouvements civils et religieux refondateurs une dimension politique que la laïcité républicaine, en particulier son attachement à la franc-maçonnerie, semble occulter au profit de décisions ambiguës. Un exemple flagrant de cette situation est la fin de la dynastie Bongo.

Le riche patrimoine culturel et social sahélien est actuellement engagé dans une quête difficile, à l'échelle panafricaine et mondiale, cherchant à instaurer la paix face à la violence qui émane, d'une part, de l'État post-colonial, et, d'autre part, de la société elle-même, avec l'instrumentalisation de l'islam et des cultes par des entrepreneurs religieux et des acteurs du terrorisme. Leurs actes répétés de violation des droits fondamentaux, tels que le droit à la vie, à la propriété

privée, à la sécurité physique et à la dignité morale, sont en réalité contre-productifs pour la promotion de la justice et de la compassion humaine au sein d'un cadre juridique commun.

Dans le contexte actuel de mondialisation néolibérale en perte de vitesse (à quelque chose, malheur est bon), le Sahel et ses populations, qui ont été longtemps exploités de manière excessive, se positionnent en faveur d'un nouvel ordre international qui garantirait un accès équitable à leurs précieuses ressources naturelles. Cette quête pour la promotion d'intérêts collectifs à l'échelle mondiale ne pourra se consolider que grâce à une lutte soutenue contre le chaos organisé par des gouvernements prédateurs en faveur d'entreprises multinationales.

L'actuelle fragmentation des frontières dans les zones en conflit au sein du pré carré français porte en elle les prémices d'une complexe réorganisation statutaire visant à déconstruire les limites coloniales imposées à des peuples que presque tout unit malgré l'instrumentalisation de leurs élites au service de causes étrangères à leur propre destin. La structure institutionnelle qui émergera de ces dynamiques politiques, économiques et culturelles reflétera ce que les peuples du Sahel et de l'Afrique auront gagné dans cette longue lutte visant à promouvoir leurs intérêts fondamentaux dans des régions riches en ressources naturelles.

Ce moment de prise de conscience de la souveraineté conceptuelle sera réconciliateur, et il contribuera à la gestion unifiée de la diversité socioculturelle au sein d'un État qui n'est pas le fruit du hasard, mais découle de la volonté des peuples. Que cela puisse se réaliser par la grâce du Seigneur, Pardonneur et Très Miséricordieux !